

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Hésingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Hésingue, après convocation légale, en date du 22 septembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARA-BABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY, Chantal SENFT

Procurations :

M. Paul LATSCHA à Mme Chantal SENFT
Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Absent non excusé : Fabienne BOULIER

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-70 Dénomination d'une nouvelle voie : rue des Fruitiers

Un permis d'aménager a été accordé pour un ensemble de constructions situées entre les rues de Blotzheim et du 20 Novembre.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Décide de donner la dénomination « rue des Fruitiers » à la rue qui sera créée dans le cadre de cette opération.
- Charge monsieur le maire d'en informer le Service du Cadastre et tous autres services publics ou commerciaux.

Fait à Hésingue, le 28 septembre 2022

Le maire :

Gaston LATSCHA :

